

TARIFS VEHICULES UTILITAIRES INSULAIRES 2020

Le tarif insulaire est consenti aux personnes physiques et aux entreprises insulaires ou détenant une antenne locale à Belle île en mer. Le tarif est déterminé en fonction du poids total en charge du véhicule (PTC) indiqué sur la carte grise. Les véhicules doivent être chargés de manière à ce que leur gabarit leur permette l'accès au navire. (Hauteur maximum 3.95m, Longueur maximum 8.8m). Les prix sont entendus Hors taxes par trajet simple chauffeur compris. (Hors marchandises dangereuses)

- P.T.C de 2001 à 3500kg

A l'unité	< à 6m	75.00 Euros
	> à 6m	95.00 Euros

- P.T.C de 3501kg à 7000kg

A l'unité	114.50 Euros
Abonnement 104 trajets	112.00 Euros
Abonnement 208 trajets	109.50 Euros
Abonnement 312 trajets (ou plus)	108.50 Euros

- P.T.C de 7001kg à 11000kg

A l'unité	138.50 Euros
Abonnement 104 trajets	135.50 Euros
Abonnement 208 trajets	133.00 Euros
Abonnement 312 trajets (ou plus)	128.00 Euros

- P.T.C de 11001kg à 19000kg <8.8m

A l'unité	198.00 Euros
Abonnement 104 trajets	194.00 Euros
Abonnement 208 trajets	190.00 Euros
Abonnement 312 trajets (ou plus)	185.00 Euros

- P.T.C < à 19000kg et > à 8.8m

Sur la base d'un trajet à 198 euros, supplément de 25 euros par trajet par tranche de 20cm.

- Engin exceptionnel, de chantier, ou >19 tonnes (après accord des autorités compétentes)

Tarif sur devis

TARIF ABONNEMENT sous contrat de 3 ans minimum (à compter de la signature du contrat)

Le tarif « Abonnement » est consenti à une personne physique ou morale, pour une catégorie de véhicule donnée (P.T.C). Il s'applique à tous les véhicules utilitaires lui appartenant et dont la catégorie est équivalente ou inférieure à celle de l'abonnement souscrit. Les conditions d'octroi du tarif « Abonnement » sont les suivantes :

- Achat de l'abonnement par crédit de 104,208,312 trajets ou plus, valable 12 mois.
- Le tarif préférentiel est fixé en fonction du nombre de trajet.
- Le mode de règlement proposé est le suivant : virement bancaire pour le compte de la société Seaway s'échelonnant sur 10 mois, ou paiement à 30 Jours.

CONDITIONS DE RESERVATION, DE MODIFICATION ET D'ANNULATION

1- *Conditions de réservation de billets véhicules*

Les réservations sont possibles : C'est la validation ou le paiement du titre de transport qui conditionne la réservation de la place à bord du navire.

2- *Conditions de modification de billets véhicules utilitaires*

La modification de réservation est seulement possible en fonction des disponibilités. Elle est soumise à la perception d'une retenue par trajet modifié aux conditions suivantes :

De J-3, jusqu'au départ, la retenue pour modification est de 5 Euros Ht

Du départ, jusqu'à 24 h après le départ, la retenue pour modification est de 10 Euros Ht

3- *Conditions d'annulation de réservation*

L'annulation de réservation est soumise à la perception d'une retenue par trajet annulé. Elle est soumise aux conditions suivantes.

De J-3, jusqu'au départ, la retenue pour annulation est de 10 Euros Ht

Du départ, jusqu'à 24 h après le départ, la retenue pour annulation est de 20 Euros Ht

TARIFS VEHICULES UTILITAIRES 2020

Le tarif est déterminé en fonction du poids total en charge du véhicule (PTC) indiqué sur la carte grise. La hauteur, la longueur et le poids total en charge seront à confirmer à chaque réservation. Les véhicules doivent être chargés de manière à ce que leur gabarit leur permette l'accès au navire. (Hauteur maximum 3.8m, Longueur maximum 8.8m). Les prix sont entendus Hors taxes par trajet simple, chauffeur compris (hors marchandises dangereuses).

- | | | |
|---------------------------------|--------|--------------|
| • P.T.C de 2001kg à 3500kg | < à 6m | 96.00 Euros |
| | > à 6m | 110.00 Euros |
| • P.T.C de 3501kg à 7000kg | | 118.00 Euros |
| • P.T.C de 7001kg à 11000kg | | 142.50 Euros |
| • P.T.C de 11001kg à 19000kg | | 237.00 Euros |
| • P.T.C < à 19000kg et > à 8.8m | | |

Sur la base d'un trajet à 237 Euros, supplément de 25 euros par trajet par tranche de 20cm.

- Engin exceptionnel, de chantier, ou >19 tonnes (après accord des autorités compétentes)

Tarif sur devis

CONDITIONS DE RESERVATION, DE MODIFICATION ET D'ANNULATION

1- *Conditions de réservation de billets véhicules*

Les réservations sont possibles : C'est la validation ou le paiement du titre de transport qui conditionne la réservation de la place à bord du navire.

2- *Conditions de modification de billets véhicules utilitaires.*

La modification de réservation est seulement possible en fonction des disponibilités. Elle est soumise à la perception d'une retenue par trajet, modifié aux conditions suivantes :

De J-3, jusqu'au départ, la retenue pour modification est de 10 Euros Ht

Après le départ, la modification n'est plus possible.

3- *Conditions d'annulation de réservation*

L'annulation de réservation est soumise à la perception d'une retenue par trajet annulé. Elle est soumise aux conditions suivantes.

De J-3, jusqu'au départ, la retenue pour annulation est de 20 Euros Ht

Après le départ, l'annulation n'est plus possible.